



COMPTE RENDU CDEN de repli du 8 juillet

Suite aux déclarations liminaires, le DASEN indique qu'il est moins confiant que la FNEC FP FO dans les mesures du futur gouvernement, qu'il ne peut mettre des moyens qu'il n'a pas et que « nous verrons de quoi demain sera fait ». Autrement dit s'il doit y avoir de nouvelles modifications ce sera en septembre.

Rythmes scolaires :

La DSDEN indique qu'il y a une stabilité, aucune école n'a demandé le passage en régime dérogatoire, c'est à dire à 4 jours.

132 situations ont été examinées.

Dans le département à la rentrée 2024, 170 écoles sont à 4 jours, 640 à 4,5 jours et 1 sur mode dérogatoire du décret Hamon. C'est à dire 128 communes sur 4 jours et 216 sur 4,5 jours

Rien d'étonnant à ce que les écoles ne demandent plus le passage à 4 jours, les équipes se heurtent au refus des mairies. La FNEC FP-FO continue à revendiquer un rythme national.

Le DASEN a proposé de nouvelles modifications en nombre extrêmement limité. Voir tableau des mesures.

La FNEC FP-FO a défendu une nouvelle fois les écoles qui n'avaient pas obtenu gain de cause. Le DASEN n'a pu que reconnaître qu'il était d'accord avec la nécessité d'ouvrir ou de ne pas fermer dans certaines d'entre elles mais qu'il n'avait pas les moyens. La FNEC FP-FO est intervenue encore pour dire que la situation avait changé et que l'on pouvait espérer des moyens pour les services publics dès la rentrée. Le DASEN préfère garder les 4,15 postes restants pour le CDEN de septembre.

Tous les membres du CDEN ont exprimé le manque de moyens criant dans notre département ce qui s'est exprimé dans le vote. Pas 1 vote POUR.

Contre : FO, conseil régional, conseil départemental, FSU, UNSA, PEEP et FCPE.
Abstention : représentants des maires et mairie de Toulouse